



FICHE DE RENSEIGNEMENT-REDEVANCE SPÉCIALE

Terrain produisant les déchets :

N° de compte du propriétaire (indiqué sur l'avis de taxe foncière) : _____

Adresse : _____

Propriétaire du terrain :

Nom : _____

Adresse : _____

Demandeur :

Société : _____

Contact : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse : _____

Adresse courriel : _____

Facturation :

Adresse de facturation : _____

Téléphone : _____

Interlocuteur : _____

Adresse courriel : _____

N° de SIRET : _____

Code APE : _____

Référence de facturation : _____

Fréquence de facturation : Annuelle

Bacs :

Bacs présents sur le site		Bacs souhaités	
Ordures Ménagères (couverture noire)	Emballages (couverture jaune)	Ordures Ménagères (couverture noire)	Emballages (couverture jaune)
<input type="checkbox"/> 140 x	<input type="checkbox"/> 140 x	<input type="checkbox"/> 140 x	<input type="checkbox"/> 140 x
<input type="checkbox"/> 240 x	<input type="checkbox"/> 240 x	<input type="checkbox"/> 240 x	<input type="checkbox"/> 240 x
<input type="checkbox"/> 340* x	<input type="checkbox"/> 340* x	<input type="checkbox"/> 360 x	<input type="checkbox"/> 360 x
<input type="checkbox"/> 360 x	<input type="checkbox"/> 360 x	<input type="checkbox"/> 500 x	<input type="checkbox"/> 500 x
<input type="checkbox"/> 500 x	<input type="checkbox"/> 500 x	<input type="checkbox"/> 660 x	<input type="checkbox"/> 660 x
<input type="checkbox"/> 660 x	<input type="checkbox"/> 660 x	<input type="checkbox"/> 770 x	<input type="checkbox"/> 770 x
<input type="checkbox"/> 750* x	<input type="checkbox"/> 750* x		
<input type="checkbox"/> 770 x	<input type="checkbox"/> 770 x		

**ces volumes de bacs ne sont plus produits. Pour toute demande de rajout de bacs, seul les volumes sans astérisque peuvent être livrés.*

Fréquence de collecte: _____

Nombre de semaines de collecte: _____

Cas dérogatoire: _____

Fournir un extrait K-bis, un RIB de l'établissement ainsi qu'une copie de l'avis d'imposition du foncier bâti ou facture du propriétaire...

Fait à : _____ Le : _____ Signature et Cachet du redevable:

Note explicative

1. Terrain produisant les déchets :

N° de compte propriétaire (indiqué sur l'avis de taxe foncière) :

Le numéro de compte propriétaire est renseigné sur la page de garde de la taxe foncière dans l'encart « Vos références ». Pour les locaux professionnels loués, cette information est à demander au propriétaire. Cette information est nécessaire pour l'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

2. Propriétaire du terrain :

Le nom du propriétaire est nécessaire pour les demandes d'Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères.

3. Demandeur :

Le demandeur est l'entreprise qui produit les déchets qui sont collectés dans le cadre du service public de collecte.

4. Facturation :

Adresse de facturation :

A préciser, si l'adresse à laquelle envoyer la facturation est différente du site producteur de déchet.

Référence de facturation :

A préciser, si l'entreprise souhaite une référence de facturation particulière.

5. Bacs :

Bacs présents sur le site	Bacs souhaités
<p>Renseigner les bacs qui sont actuellement présents sur le site</p> <p><i>Ex : 3 bacs 360L en ordures ménagères sont présents sur le site</i></p> <p><i>Éléments à renseigner : 360L x 3 en Ordures ménagères</i></p>	<p>Renseigner la totalité des bacs souhaités, y compris les bacs en place que le producteur souhaite conserver.</p> <p><i>Ex : souhait d'ajout d'un bac 360L en Emballages</i></p> <p><i>Éléments à renseigner :</i> <i>ordures ménagères : 360L x 3 (bacs sur site)</i> <i>Emballages : 360L x 1 (bacs à ajouter)</i></p>

Les bacs souhaités seront la base du calcul du montant de la redevance spéciale pour l'année complète. Dès réception de la fiche renseignée, une grille de calcul précise, sera associée à la convention de redevance spéciale. Si le volet « bacs souhaités » n'est pas renseigné, les bacs référencés dans le volet « bacs présents sur le site » seront la base du calcul du montant de la redevance spéciale pour l'année complète.

Attention : des contrôles terrains sont effectués par les agents du SMITOM-LOMBRIC. En cas de non-concordance entre la déclaration et le réel, une régularisation sera effectuée sur la base du constat des agents du SMITOM-LOMBRIC.

Afin de prendre en compte la fiche de renseignement, cette dernière doit être obligatoirement datée et signée.